Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 035-213500374-20261001-DCM20260110106-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREAL-SOUS-MONTFORT

Nombre de membres	
Afférents	29
Présents	20
Votants	25

L'an deux mil vingt-six, le 01 octobre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bréal-sous-Montfort dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Audrey GRUEL, Maire,

Présents : Gérard BERRÉE, Dominique BOISSEL, Bruno BOURGEOIS, Anne BRIONNE, Sophie CHAPRON, Christophe CHEVALIER, Stéphanie DUMAND, Véronique DUTAY, Ludovic GARCIAS, Audrey GRUEL, Roland HERCOUET, Alexandre LETERME, Antoine MAILLARD, Pascal MOISAN, Sophie RICHARD, Catherine ROBIN, Sabine ROULLET, Joël TARDIF, Thierry THOMAS, Nicolas VERON GRUAU

Excusés ayant donné procuration : Anaïs ANGÉ à Dominique BOISSEL, Sonia JEAN-MARIE à Catherine ROBIN, Sylvie LEROY à Audrey GRUEL, Thomas SANDER à Antoine MAILLARD, Valérie BERRÉE à Stéphanie DUMAND

Absents : Céline AMELINE, Daniel GUÉRARD, Anthony LEBORGNE, Chantal PERSAIS

A été nommée secrétaire : Sophie CHAPRON

2026-0110-106 – Institution et Vie Politique : désignation de l'Adjointe en charge des Affaires Sociales pour représenter la commune au sein de divers organismes et instances partenaires

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-29 et L. 2121-33 relatifs aux compétences du Conseil municipal et à la désignation de ses représentants ;

Considérant l'importance pour notre commune d'être activement représentée au sein des instances, réseaux et dispositifs extérieurs traitant des politiques sociales, de la santé, de la prévention et du logement, afin de porter la voix de la collectivité et de coordonner au mieux les actions de terrain ;

Considérant la volonté de confier l'ensemble de ces représentations à Mme Stéphanie DUMAND, Adjointe au Maire en charge des Affaires Sociales, au titre des organismes suivants :

1. **Réseau Violences Intrafamiliales (CD35 - Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine) :** Participation active aux instances, ateliers de travail et réunions de coordination territoriale afin de renforcer le repérage, l'accompagnement des victimes et les actions de prévention locales.
2. **Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS) :** Représentation de la commune sur le volet spécifiquement communal, participation aux réunions et réseaux d'échange de l'Union pour valoriser et nourrir nos politiques de solidarité.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 035-213500374-20261001-DCM20260110106-DE

3. **Syndicat Mixte du Pays de Brocéliande (Volet Santé & Vieillissement) :** Représentation de la commune au sein de la commission dédiée à la mobilisation des élus locaux pour les actions de prévention, de promotion de la santé et d'accompagnement du vieillissement de la population. Ce mandat s'inscrit dans le cadre de l'instance de coordination et de pilotage de la feuille de route collective du **Contrat Local de Santé (CLS)**.
4. **Dispositif « Signal Logement » :** Représentation du volet communal au sein de cette instance visant à échanger sur les bonnes pratiques et à traiter les aspects réglementaires liés aux problématiques rencontrées par les particuliers au sein de leur logement (insalubrité, décence, précarité énergétique).

Mme le Maire invite le Conseil municipal à valider cette désignation groupée.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

- Désigne Mme Stéphanie DUMAND, Adjointe en charge des Affaires Sociales, en qualité de représentante officielle de la commune de Bréal-sous-Montfort auprès des organismes, commissions et instances listés ci-dessus ;
- Autorise Mme l'Adjointe nommée à participer à l'ensemble des réunions, ateliers, comités de pilotage et travaux découlant de ces représentations ;
- Charge Mme le Maire de notifier la présente délibération aux différents organismes concernés.

Résultat du vote : pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire
Audrey GRUEL

Le Secrétaire de séance
Sophie CHAPRON